

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 16 - 18 mai 2001

PROGRAMMES DE PAYS

Point 5 de l'ordre du
jour

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2001/5/1
17 avril 2001
ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE PAYS—NÉPAL (2002–2006)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Région Asie et Europe orientale (OAE):	M. J. Powell	tél.: 066513-2209
---	--------------	-------------------

Conseiller pour le développement, OAE:	Mme A. Asrat	tél.: 066513-2260
--	--------------	-------------------

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé

Pays à faible revenu et à déficit vivrier, le Népal a un produit national brut (PNB) annuel par habitant à peine supérieur à 200 dollars E.-U. (1998) et est classé au 144^{ème} rang selon l'indicateur du développement humain du PNUD (1999). Quarante-deux pour cent des habitants vivent au-dessous du seuil de pauvreté et plus d'un tiers de la population, qui s'élève à 22 millions, consomme moins de 2 250 kilocalories par jour. Le taux de mortalité lié à la maternité—475 pour 100 000 naissances vivantes—est l'un des plus élevés du monde et le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans atteint 118 pour 1 000. Malgré l'apport de main-d'oeuvre important que les femmes représentent pour l'économie familiale, leur accès aux actifs et aux services et leur participation à la prise de décisions sont limités par des pratiques socioculturelles rigides.

Le programme de pays pour le Népal (2002 – 2006) s'appuie sur le schéma de stratégie de pays (SSP) approuvé par le Conseil d'administration en mai 2000. Il s'inspire également des résultats de consultations approfondies avec les bénéficiaires, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organismes d'aide bilatérale et multilatérale. Le cycle et l'orientation du programme de pays sont alignés sur ceux du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et le prochain Plan quinquennal du gouvernement.

Le programme de pays a pour objectif d'améliorer durablement la sécurité alimentaire des personnes les plus défavorisées, en particulier les femmes et les enfants, vivant dans les régions les plus exposées à l'insécurité alimentaire, principalement les collines et les montagnes de l'extrême ouest et du centre ouest.

Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs prioritaires. Le présent programme de pays porte sur les objectifs 1, 2 et 3 au titre des activités ci-après:

- **Travaux d'infrastructure rurale communautaire**—cette activité renforcera la capacité d'auto-assistance des communautés pauvres visées en améliorant l'accès aux zones rurales reculées et en développant des actifs productifs et la production agricole connexe. Des activités de soutien permettront de renforcer les compétences, les capacités et les possibilités de créer des revenus, en particulier pour les femmes. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un objectif explicitement énoncé, cette activité contribuera à l'atténuation des effets des catastrophes et à la gestion des ressources naturelles. *Cette activité porte sur la priorité 3 de la politique visant à favoriser le développement, à savoir, permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver.*
- **Vivres pour l'éducation**—cette activité fournira des repas de midi aux enfants des établissements d'enseignement préscolaire et des écoles primaires et secondaires du premier cycle, ainsi qu'une ration à emporter (huile végétale) aux mères dont les filles fréquentent régulièrement l'école. Elle comprendra également une composante de traitement vermifuge. *Cette activité porte sur la priorité 2 de la politique visant à favoriser le développement, à savoir, permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation.*
- **Soins de santé maternelle et infantile**—cette activité fournira un complément nutritionnel essentiel aux jeunes enfants et aux mères avant et après l'accouchement. Elle servira aussi à appuyer l'éducation nutritionnelle et à favoriser le recours aux



services de santé locaux. *Cette activité porte sur la priorité 1 de la politique visant à favoriser le développement, à savoir, permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes.*

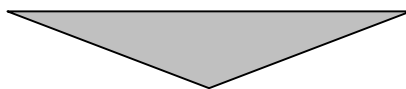
En outre, le bureau de pays du PAM fera activement campagne dans des domaines clés tels que la politique nationale en matière de sécurité alimentaire, la responsabilisation des femmes et la commercialisation à vocation sociale des aliments composés enrichis.

Le programme de pays met l'accent sur les partenariats avec d'autres institutions des Nations Unies, les donateurs bilatéraux, les ministères et les ONG nationales et internationales. L'exécution du programme reposera sur la participation des communautés et la plus grande implication des instances gouvernementales locales, des ONG et de la société civile. L'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (ACV) contribuera de façon décisive au ciblage et à l'évaluation interne du programme, ainsi qu'à l'analyse de la sécurité alimentaire et aux activités de plaidoyer en faveur des victimes de la pauvreté et de la faim.

Un nouvel élargissement de l'activité complémentaire de vivres pour l'éducation est également prévu, avec des ressources supplémentaires fournies par l'Initiative en faveur de l'alimentation scolaire.

Le Directeur exécutif du PAM recommande au Conseil d'administration d'approuver ce programme de pays d'une durée de cinq ans (2002–2006), dont le coût s'élève à 48 901 091 dollars au total. Le Conseil est également invité à approuver un montant additionnel de 27 006 365 dollars pour l'activité complémentaire.

Projet de décision



Le Conseil approuve le programme de pays pour le Népal (2002–2006)
(WFP/EB.2/2001/5/1).



ORIENTATION STRATEGIQUE

Résumé des délibérations du Conseil d'administration au sujet du SSP

1. Le Conseil d'administration a noté que la stratégie présentée dans le SSP était exhaustive et fournissait un cadre approprié à la réorientation progressive des opérations du PAM dans le futur. Des représentants ont pris note de la justification de ce changement et des éléments stratégiques qu'il comportait, notamment une analyse plus minutieuse aux fins d'améliorer le ciblage; l'affinement de la conception et de l'exécution du programme; la recherche de synergies et de partenariats; et la compatibilité avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Le Conseil a accueilli avec satisfaction les modifications apportées en conséquence au ciblage géographique et à l'affectation des ressources dans la future stratégie opérationnelle du PAM.
2. Le Conseil a félicité le Gouvernement népalais de son engagement constant en faveur de l'élimination de la faim et de la pauvreté dans le pays (voir l'annexe I).

La sécurité alimentaire et les pauvres qui souffrent de la faim

Aspects généraux

3. L'ampleur de la faim et de la pauvreté au Népal est déplorable. Sur 22 millions d'habitants, environ 42 pour cent vivent au-dessous du seuil de pauvreté¹ et environ 76 pour cent ont moins de un dollar E.-U. par jour². La diminution des disponibilités alimentaires globales est aggravée par l'accès insuffisant aux vivres, principalement en raison de la pauvreté. En 1996/97, le taux de fertilité (nombre d'enfants qu'une femme a pendant la période où elle est en âge de procréer) était de 4,58³, et depuis 1966, la population augmente de 2,37 pour cent par an⁴.

La situation des enfants

4. L'incidence et les effets de la faim et de la malnutrition sur les enfants népalais sont désastreux. Le mauvais état nutritionnel des mères et les soins de santé inadéquats ont pour conséquences une insuffisance pondérale à la naissance et un fort taux de mortalité lié à la maternité. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans—environ 118 pour 1 000 naissances vivantes—est l'un des plus élevés du monde. Les deux tiers des décès d'enfants de moins de cinq ans sont liés à la malnutrition. Environ la moitié des enfants de moins de trois ans présentent une insuffisance pondérale (poids faible pour leur âge) et la moitié d'entre eux souffrent d'un retard de croissance (taille insuffisante pour leur âge), sans distinction de sexe. Les décès dus à la diarrhée représentent environ 44 pour cent du taux de mortalité des enfants, tandis que les infections parasitaires provoquent une perte des calories absorbées pouvant aller jusqu'à 20 pour cent. Le taux d'alphabétisation du Népal

¹ Tel que défini sur la base d'un apport minimum par tête de 2 250 kilocalories par jour (Commission nationale de planification et enquête sur le niveau de vie, 1996).

² Compte tenu de la parité du pouvoir d'achat.

³ Il s'agit là d'une projection fondée sur le taux de 1991 (5,6), qui a été établie lors de l'enquête sur la santé familiale de 1996.

⁴ Données fournies par le Ministère de la population et de l'environnement (1998).



est faible et se situe au 11ème rang mondial. Le taux d'inscription dans les écoles accuse de grandes disparités en fonction des régions et du sexe: dans les écoles primaires, le taux d'inscription net est de 79,4 pour cent pour les garçons, mais seulement de 61,2 pour cent pour les filles. Dans les collines de l'extrême ouest, ces taux chutent, passant à 77,8 pour cent pour les garçons et 49,3 pour cent pour les filles, pour atteindre à peine 50 pour cent pour les garçons et 30 pour cent pour les filles dans le district d'Achham⁵.

La situation des femmes

5. Les indicateurs globaux de l'égalité hommes-femmes, tels que l'indicateur de l'autonomie des femmes et l'indicateur sexospécifique du développement humain, révèlent la place défavorisée que les femmes occupent au Népal. Le Népal est un des rares pays où les femmes ont une espérance de vie inférieure à celle des hommes et où elles sont moins nombreuses dans tous les groupes d'âges. Le taux de mortalité lié à la maternité (475 pour 100 000 naissances vivantes) est l'un des plus élevés du monde. Environ 75 pour cent des femmes enceintes souffrent d'anémie. Les inégalités entre les deux sexes ne sont pas simplement liées à un problème de ressources, elles reflètent des règles et pratiques socioculturelles rigides qui font que la condition féminine est l'une des pires au monde. Les habitudes alimentaires au sein du ménage défavorisent les femmes: elles mangent généralement en dernier et la portion qui leur revient est fonction de la quantité laissée par les autres membres de la famille. Il existe aussi des disparités importantes entre les sexes en ce qui concerne le taux d'alphabétisation: 54 pour cent pour les hommes contre 19 pour cent seulement pour les femmes⁶. Les femmes travaillent plus d'heures, effectuent 75 pour cent des travaux agricoles et assurent environ les deux tiers de la production agricole et animale totale. En fait, l'agriculture népalaise se féminise progressivement en raison des migrations saisonnières des hommes, en particulier ceux vivant dans les zones de collines et de montagnes.

La répartition géographique

6. Au Népal, la pauvreté est essentiellement un phénomène rural, car environ 80 pour cent de la population sont des exploitants, pratiquant le plus souvent une agriculture de subsistance. La sécurité alimentaire et la production agricole locale varient fortement d'une région à l'autre. Actuellement, 45 des 75 districts du pays connaissent un déficit alimentaire, à savoir trois des 20 districts de plaine du *Terai* au sud, 26 des 39 districts de collines et la totalité des 16 districts de montagnes. Dans les zones de production alimentaire excédentaire du *Terai*, l'insécurité alimentaire est essentiellement un problème d'accès social et d'utilisation, tandis que dans les collines et les montagnes, on retrouve tous les aspects liés à l'insécurité alimentaire. En chiffres absolus, c'est dans le *Terai* que se trouve le plus grand nombre de personnes vivant dans des conditions de pauvreté, mais c'est en montagne que le pourcentage de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté est le plus élevé (56 pour cent). Des enquêtes menées dans les régions de montagnes et de collines montrent que la production vivrière locale peut satisfaire la demande cinq ou six mois par an seulement, la population adoptant des mécanismes de défense pour survivre le reste du temps.

⁵ Données fournies par le Ministère de l'éducation (1998).

⁶ Banque mondiale, Stratégie d'aide au pays 1999.



Vulnérabilité

7. La fréquence des inondations, des sécheresses localisées et des glissements de terrain accentue encore l'insécurité alimentaire de la population, mal équipée pour y faire face. Les tremblements de terre constituent une menace particulière non seulement dans les zones montagneuses sismiques mais aussi dans les zones urbaines comme la vallée de Katmandou, en particulier pour les plus pauvres. Le déboisement croissant et la culture anarchique ont aggravé l'érosion des sols dans l'écosystème montagneux fragile et augmenté les risques d'inondation des plaines. Des glissements de terrain se produisent fréquemment à la saison des pluies, paralysant le flux des biens et services et entraînant de brusques fluctuations des prix dans les zones reculées. Pour faire face à ces risques, les ménages ruraux pauvres tentent de diversifier leurs revenus. Toutefois, faute d'actifs suffisants, nombre d'entre eux ne peuvent remédier qu'en partie aux menaces pesant sur leurs moyens de subsistance. Un autre mécanisme de défense consiste à réduire la consommation alimentaire, et lorsque les ruraux pauvres sont contraints de réduire leur apport calorique, une situation "d'urgence silencieuse" se crée, qui touche de façon disproportionnée les femmes et les enfants.

VIH/SIDA

8. La main-d'oeuvre émigrée, estimée à un million de personnes, représente l'une des "passerelles" les plus importantes pour les maladies sexuellement transmissibles et pour le VIH/SIDA au Népal, comme l'a signalé l'ONUSIDA Népal. Dans certains districts de l'extrême ouest, près de 70 pour cent des hommes sont employés à l'étranger comme main-d'oeuvre saisonnière, principalement en Inde.

ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS DU PAM

Buts et objectifs du programme de pays

9. Le programme de pays pour le Népal (2002–2006) vise à améliorer durablement la sécurité alimentaire des personnes les plus défavorisées, en particulier les femmes et les enfants, vivant dans les zones les plus exposées à l'insécurité alimentaire. Cette stratégie est dans une large mesure axée explicitement sur les femmes, qui sont des agents essentiels de changement. Elle se justifie par le fait que si l'égalité entre les sexes est une fin en soi, c'est également un moyen d'améliorer la sécurité alimentaire. Le niveau d'instruction des femmes, leur état nutritionnel et leur contrôle des ressources alimentaires et des actifs déterminent tous la sécurité alimentaire du ménage. Les femmes instruites tendent à suivre de meilleures pratiques en matière de soins et de nutrition des enfants, à s'adresser plus fréquemment aux services de santé, à contribuer plus activement au processus décisionnel au sein de la famille et de la communauté, et elles sont plus susceptibles d'envoyer leurs filles à l'école. En outre, l'état nutritionnel des femmes elles-mêmes détermine en grande partie l'aptitude physique et mentale de leurs enfants. Enfin, l'impact nutritionnel sur les ménages est plus élevé si les femmes, plutôt que les hommes, contrôlent les ressources alimentaires.
10. Cette stratégie sera appliquée par le biais de trois activités d'aide alimentaire, complétées par des actions de plaidoyer:
- Travaux d'infrastructure rurale communautaire;
 - Vivres pour l'éducation; et



- Soins de santé maternelle et infantile.
11. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq domaines prioritaires. Au titre des activités susmentionnées, le présent programme de pays traite les priorités 3, 2 et 1:
- *permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver;*
 - *permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation; et*
 - *permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes.*
12. Les activités relatives à l'infrastructure communautaire et aux vivres pour l'éducation sont des interventions affinées qui s'appuient sur l'expérience acquise ces dernières années grâce à l'exécution de deux projets en cours. L'activité relative aux soins de santé maternelle et infantile est nouvelle; elle a démarré à titre expérimental en 2000 pour répondre de toute urgence aux besoins nutritionnels des jeunes enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes. L'annexe V indique les liens entre les trois activités et les aspects de l'insécurité alimentaire: disponibilité, accès et utilisation.

Ciblage

13. Sur la base d'une analyse approfondie appuyée par l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité, le programme de pays a perfectionné sa stratégie de ciblage. Le ciblage géographique correspond aux schémas existants de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire. Une carte de la vulnérabilité⁷ du pays (voir l'annexe III) indique que les populations vivant dans les régions de montagnes et de collines de l'extrême ouest et du centre ouest sont celles qui sont le plus dépourvues des moyens essentiels qui leur permettraient de faire face aux menaces naturelles, sociales et économiques qui pèsent sur leur subsistance, et qui sont les moins à même de s'assurer un accès suffisant aux vivres et aux autres ressources. Par conséquent, les activités seront introduites d'abord dans les montagnes de l'extrême ouest puis élargies aux collines de l'extrême ouest et du centre ouest; au cours du premier programme de pays, les activités seront supprimées progressivement dans le *Terai*, en vue d'un retrait total après 2006. Le ciblage géographique au niveau du sous-district s'effectuera à l'aide d'une méthode participative, mise au point par l'ACV en 2000, qui permet d'identifier les communautés les plus exposées à l'insécurité alimentaire dans chaque district. Parallèlement, les activités de soins de santé maternelle et infantile et vivres pour l'éducation s'appuieront sur un ciblage par cohortes. On s'intéressera aux individus, en particulier les femmes et les enfants, au sein des ménages exposés à l'insécurité alimentaire; aux enfants des établissements d'enseignement préscolaire, des écoles primaires et des écoles secondaires du premier cycle; et aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes vulnérables sur le plan nutritionnel.

Synergies du programme et convergence des activités

14. Le ciblage géographique a des implications positives, au sens où il permet de créer des synergies en regroupant les activités dans les mêmes zones. Premièrement, il sera particulièrement bénéfique de pouvoir faire appel aux groupes communautaires constitués au titre d'une des activités dans l'intérêt de l'ensemble du programme, ce qui optimisera les

⁷ Sur la base de 12 indicateurs à l'échelon du district concernant la sécurité alimentaire, la malnutrition, l'éducation et les catastrophes naturelles.



efforts faits pour motiver les communautés. Deuxièmement, le stockage des produits alimentaires, la gestion et la logistique seront ainsi plus rentables. Troisièmement, tous les aspects de l'insécurité alimentaire seront traités simultanément. Quatrièmement, le regroupement géographique permettra un suivi et une évaluation de l'exécution du programme plus harmonieux et d'un meilleur rapport coût-efficacité. Le projet de travaux d'infrastructure rurale communautaire deviendra le moteur indispensable à la mise en oeuvre des deux autres activités dans les mêmes districts. On propose que le PAM, pendant la durée du programme de pays, introduise les trois activités dans neuf districts au moins.

Participation des communautés et décentralisation

15. La participation des communautés est essentielle pour veiller à ce qu'elles s'investissent pleinement dans les projets proposés. Les communautés, notamment les structures publiques locales telles que les comités de développement de district (CDD) et les comités de développement villageois (CDV), seront associées explicitement aux stades de conception, de mise en oeuvre et de suivi. Les CDD et les CDV bénéficieront d'une formation et d'une assistance technique en vue de renforcer leurs capacités de gestion des projets et de les orienter vers les principes de durabilité, de participation et de responsabilisation des femmes qui sous-tendent le programme de pays. Ce processus a bien fonctionné pour le projet de travaux d'infrastructure rurale communautaire ces cinq dernières années, mais dans le cas des projets vivres pour l'éducation et soins de santé maternelle et infantile, les modes de participation par les structures locales ne sont pas encore bien établis. La participation des communautés est également voulue par la politique de décentralisation menée par le gouvernement et est appuyée par le PNUD au titre de son programme participatif de développement de district et de son programme d'administration locale, ainsi que par d'autres donateurs.

Les partenariats et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement

16. Le PAM a participé activement à la formulation du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement qui vient d'être mis au point pour le Népal (2002–2006). Conformément au Plan-cadre, toutes les institutions des Nations Unies ont harmonisé leur cycle de programmation, et le prochain cycle commencera en janvier 2002, ce qui coïncidera avec le Plan quinquennal du gouvernement. Les objectifs du Plan-cadre reflètent les buts établis au Sommet mondial de l'alimentation, au Forum mondial sur l'éducation et au Sommet mondial pour le développement social. Les trois activités du programme de pays traduisent concrètement les buts qui consistent à garantir l'accès des pauvres aux services matériels, économiques et sociaux. La forte orientation en faveur des filles et des femmes est fondamentale pour le Plan-cadre, l'égalité entre les sexes ayant été identifiée comme un thème commun à toutes les activités.
17. On s'est efforcé d'établir des partenariats avec le gouvernement, les ONG, d'autres donateurs et les institutions des Nations Unies à trois niveaux (stratégique, opérationnel et contractuel) et dans des domaines tels que les dispositifs de coordination pour la planification et l'exécution aux niveaux du gouvernement, du district et du village. L'exécution conjointe avec l'Office allemand de la coopération technique (GTZ) a été essentielle pour le succès et la qualité élevée du projet de travaux d'infrastructure rurale communautaire depuis son démarrage en 1996. La planification financière du GTZ est harmonisée avec celle du PAM pour le projet de travaux d'infrastructure rurale communautaire, et cet appui devrait être maintenu jusqu'à la fin 2006. Dans le cadre du projet de travaux d'infrastructure rurale communautaire, des partenariats ont également été noués avec le programme participatif de développement de district et le programme



d'administration locale du PNUD, le Département du développement international du Royaume-Uni (DFID), l'Organisation néerlandaise de développement, la Direction suisse du développement et de la coopération, le Fonds international de développement agricole (FIDA), et indirectement l'Agence danoise de développement international (DANIDA). L'intervention concernant l'éducation de base s'efforcera de trouver des moyens de renforcer la complémentarité avec le projet d'enseignement primaire de base financé par plusieurs donateurs, le projet d'enseignement primaire du PNUD (mené en collaboration avec les communautés dans trois districts) et le projet du GTZ sur l'amélioration de la situation des enfants qui travaillent (en cours dans un district). Le projet de soins de santé maternelle et infantile s'efforcera d'élargir le partenariat actuel avec l'UNICEF et explorera la possibilité de trouver d'autres partenaires.

Capacité d'intervention en cas de catastrophe

18. Le programme de pays contribuera également à atténuer les effets des catastrophes sur les populations visées et à protéger la base de ressources naturelles dont ces populations dépendent pour leur subsistance. Premièrement, des activités spécifiques de prévention des catastrophes, telles que la construction de berges, sont menées dans le cadre du projet de travaux d'infrastructure rurale communautaire. Deuxièmement, dans les districts déjà visés par ce projet, une aide alimentaire supplémentaire sera fournie en cas de catastrophes naturelles localisées, aux fins de redressement et de remise en état. Troisièmement, en cas de catastrophe majeure ou de crise où que ce soit dans le pays touchant un grand nombre de personnes, des ressources supplémentaires seront mobilisées et affectées par le biais d'une opération d'urgence et/ou d'une intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR). Le bureau de pays du PAM travaillera avec les organismes publics pertinents ainsi qu'avec les institutions des Nations Unies—la capacité d'intervention en cas de catastrophe étant l'une des priorités identifiées dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement—et d'autres partenaires afin d'élaborer des plans d'urgence et d'autres dispositifs de préparation permettant de garantir que les besoins alimentaires et autres seront couverts rapidement et de façon appropriée en cas de crise grave.

Mesures nationales concernant le VIH/SIDA

19. Le programme de pays contribuera aux mesures prises à l'échelon national concernant le VIH/SIDA: il mettra ses structures d'exécution à la disposition de projets relatifs au VIH/SIDA et utilisera ses propres projets (notamment l'activité de soins de santé maternelle et infantile) pour lancer des activités portant sur le VIH/SIDA, la cartographie de la vulnérabilité étant établie conjointement.

ACTIVITES DU PROGRAMME DE PAYS

Ressources et processus d'élaboration du programme de pays

20. Ces dernières années, le PAM est parvenu à mieux répondre aux besoins des victimes de la faim et de la pauvreté. Pour cela, il a développé les partenariats avec les donateurs bilatéraux, les institutions des Nations Unies et les ONG, et créé des capacités d'exécution à l'échelon local. Ainsi, entre 1996 et 2000, le nombre de bénéficiaires a doublé et les livraisons de produits alimentaires ont atteint 20 000 tonnes, soit une augmentation de 100 pour cent.



21. Sur la base de l'efficacité démontrée par le passé de l'aide alimentaire pour les personnes exposées à l'insécurité alimentaire et de la disponibilité globale prévue des ressources du PAM, le programme de pays proposé envisage de fournir une assistance à 803 300 bénéficiaires, ce qui comprend en moyenne 374 500 participants au programme par an sur cinq ans.
22. Comme le montre le tableau 1 ci-dessous, la totalité des participants aux activités de vivres pour l'éducation et de soins de santé maternelle et infantile sont des femmes et des enfants, et 40 pour cent des participants au projet de travaux d'infrastructure rurale communautaire sont des femmes. La participation globale des femmes et des enfants s'élève par conséquent à 92 pour cent, ce qui est élevé.

TABLEAU 1

Activité	Participants au programme (nombre moyen par an)			Bénéficiaires de l'aide alimentaire (nombre moyen par an)		
	Total	Femmes	Femmes et enfants	Total	Femmes	Femmes et enfants
Travaux d'infrastructure rurale communautaire	46 8	18 700 (40%)	18 700 (40%)	295 0	147 500 (50%)	212 400 (72%)
Vivres pour l'éducation	292 0	139 700 (48%)	292 000 (100%)	472 6	209 000 (44%)	398 500 (84%)
Soins de santé maternelle et infantile	35 7	22 400 (63%)	35 700 (100%)	35 7	22 400 (63%)	35 700 (100%)
Total	374 5	180 800 (48%)	346 400 (92%)	803 3	378 900 (47%)	646 600 (80%)

23. Les besoins alimentaires pour les cinq années envisagées devraient s'élever au total à 112 811 tonnes environ, le coût total pour le PAM atteignant approximativement 48,9 millions de dollars (voir l'annexe II). La répartition entre les activités proposées devrait être la suivante:

TABLEAU 2

Activité	Produits alimentaires nécessaires (tonnes)	Coût total pour le PAM (dollars)
Travaux d'infrastructure rurale communautaire	65 500	22 794 000
Vivres pour l'éducation	33 143	19 059 003
Soins de santé maternelle et infantile	14 168	7 048 088
Total	112 811	48 901 091

24. Le PAM a l'intention d'acheter tous les produits alimentaires nécessaires sur place (à l'exception de l'huile végétale), car ce système s'est révélé plus rentable que l'importation de contributions en nature. En outre, compte tenu de la logistique complexe dans les districts de collines et de montagnes, seuls des achats locaux peuvent garantir la livraison



en temps voulu et réduire au minimum les pertes dues aux capacités de stockage limitées des districts reculés.

25. Depuis 1992, le PAM aide les réfugiés bhoutanais installés dans sept camps dans l'est du Népal; à la fin 2000, cette intervention représentait une valeur totale de 59 millions de dollars pour le seul Programme. Le nombre actuel des réfugiés s'élève à 98 000, et le coût total de cette IPSR est estimée à 7,5 millions de dollars approximativement. Ces ressources ne font pas partie du présent programme de pays.
26. Le programme de pays est le fruit d'un processus de consultation exhaustif mené avec les principales parties prenantes: participants au programme, représentants des administrations locales, ONG et ministères de tutelle. Une série d'ateliers de consultation au niveau des districts a eu lieu en octobre-novembre 2000, qui a abouti à un atelier national au sein duquel toutes les parties prenantes et la plupart des organismes d'aide représentés au Népal ont débattu de l'orientation et de la portée des interventions futures du PAM. Un atelier de planification s'est ensuite tenu pendant 10 jours en novembre, au cours duquel le personnel du PAM, les homologues du gouvernement et les partenaires d'exécution ont évalué la justification du programme de pays, ses objectifs, ses résultats et ses apports.
27. Ce programme de pays comprend trois activités principales, outre l'action de plaider en faveur des victimes de la faim et de la pauvreté, notamment les femmes: activité 1—travaux d'infrastructure rurale communautaire dans 23 districts des régions en développement de l'est, de l'extrême ouest et du centre ouest; activité 2—vivres pour l'éducation, destinée aux enfants des établissements préscolaires et primaires (de la première à la huitième année) dans 16 districts, presque exclusivement situés dans les régions en développement de l'extrême ouest et du centre ouest; activité 3—soins de santé maternelle et infantile, dans au moins 9 districts. La convergence des trois activités menées dans les mêmes districts permettra de s'attaquer aux divers aspects de l'insécurité alimentaire.

Activité 1: Travaux d'infrastructure rurale communautaire

Orientation stratégique

28. L'orientation stratégique de cette activité est de permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs productifs au sein de la communauté et de les préserver. En outre, elle vise explicitement à renforcer la capacité d'autosuffisance des communautés pauvres, en particulier les femmes. Le projet de travaux d'infrastructure rurale communautaire comprend des activités spécifiques de prévention des catastrophes et, indirectement, par le biais de l'approche "de technique verte"⁸ utilisée pour créer des actifs, il protège la base de ressources naturelles dont les communautés dépendent pour leur subsistance.

Analyse des problèmes

29. La pauvreté et l'insécurité alimentaire sont les plus graves dans les districts de collines et de montagnes de l'extrême ouest et du centre ouest, du fait en grande partie de leur isolement et du manque d'infrastructure, qui entraînent un accès limité aux marchés, des prix élevés des produits alimentaires, des services publics peu fiables et un nombre réduit de débouchés économiques. De nombreuses communautés se trouvent à plusieurs jours de

⁸ La "technologie verte" est une approche constructive sur le plan social et écologique, dans la mesure où elle fait appel à des techniques à forte intensité de main-d'oeuvre, aux matériaux disponibles sur place et à des biotechniques pour la construction de routes rurales, de pistes, etc.



marche de la route carrossable la plus proche, et les coûts de transport sont prohibitifs, ce qui limite les possibilités de vendre ou d'acheter des produits alimentaires. En outre, les zones montagneuses et l'est du *Terai* sont exposés aux catastrophes naturelles, essentiellement des glissements de terrain et des inondations. Des cultures, des logements, du bétail et d'autres actifs sont perdus chaque année.

Objectifs, réalisations et résultats escomptés

30. L'aide alimentaire du PAM vise à aider les pauvres à créer des actifs productifs qui permettent d'améliorer l'accès, la production agricole et la gestion des ressources naturelles. Les activités de soutien développeront les compétences, les capacités et les possibilités de créer des revenus à l'échelon local, en particulier pour les femmes. En outre, certaines activités, comme les ouvrages de maîtrise des cours d'eau dans le *Terai*, serviront directement à préserver les actifs et à prévenir ou atténuer les effets des catastrophes naturelles.
31. Les résultats du projet seront à la fois matériels et sociaux. Les résultats matériels comprennent environ 440 kilomètres de pistes et de routes "vertes", des ouvrages de lutte contre les inondations et l'érosion des sols (environ 40 kilomètres de berges aménagées et de digues), la petite irrigation (environ 500 kilomètres de canaux d'irrigation) et des micro-initiatives pour la sécurité alimentaire, notamment horticulture, agroforesterie et structures de conservation des sols et des eaux dans les petits bassins versants. Sur le plan social, les résultats comprendront le renforcement de la capacité des utilisateurs à gérer les actifs créés et l'accroissement de leurs compétences en ce qui concerne la création de revenus et l'épargne et le crédit.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

32. Dans les zones du projet de travaux d'infrastructure rurale communautaire, les produits alimentaires sont une ressource très précieuse et rare. Ils ont un avantage comparatif par rapport aux espèces là où les disponibilités alimentaires et les revenus sont fortement limités en raison de l'insuffisance de la production vivrière locale, de la rareté des possibilités d'emploi et des prix élevés sur les marchés. Les interventions appuyées par l'aide alimentaire permettent aux familles pauvres d'investir du temps dans le développement durable en les mettant à l'abri des pénuries pendant la période de soudure (décembre/janvier à avril/mai, selon les régions), époque où les activités concernant l'infrastructure rurale communautaire sont prévues.
33. En moyenne, 70 jours d'emploi par saison et par travailleur seront fournis sur une période de trois ans. La "norme de travail" quotidienne est fixée à quatre kilogrammes de riz (soit une ration complète de riz par famille équivalant à 280 kilogrammes par an), ce qui couvrira la totalité des besoins en riz/céréales d'une famille pour quatre mois par an. Chaque participant sera normalement employé pour trois ans.

Stratégie d'exécution

34. Cette activité s'appuiera sur les structures d'exécution déjà en place. Les groupes d'utilisateurs, composés de travailleurs, et les représentants qu'ils auront choisis, au sein des comités d'utilisateurs, seront responsables de l'ensemble des activités de gestion du projet, y compris l'identification du projet, la distribution des vivres, la gestion des ressources et la comptabilité. Les CDD et les CDV seront chargés de l'exécution du projet par le biais de comités de gestion du projet et d'unités de soutien du projet, tous deux à l'échelon du district, tandis que le Ministère du développement local assurera l'exécution au niveau national. L'assistance technique importante actuellement fournie par le GTZ devrait



être maintenue pendant toute la durée du programme de pays, et les ministères de tutelle, le secteur privé, la communauté des donateurs et les ONG seront appelés à participer plus activement.

35. Le programme sera mis en oeuvre par le biais d'une approche intégrée de la sécurité alimentaire qui établira des liens entre la construction d'infrastructures communautaires et l'amélioration de l'accès et les interventions destinées à accroître et diversifier la production agricole et les possibilités de création de revenus; des programmes seront entrepris dans les domaines de l'épargne et du crédit, de l'alphabétisation fonctionnelle, et de la sensibilisation. On s'efforcera de mobiliser un soutien accru pour des investissements directement productifs, par exemple au titre du projet de diversification des cultures de la Banque asiatique de développement et du projet que le FIDA mettra prochainement en oeuvre dans les zones visées par le PAM, à savoir les régions de l'extrême ouest et du centre ouest.
36. Dans le cadre de la stratégie d'intervention en cas de catastrophe, le projet de travaux d'infrastructure rurale communautaire sera suffisamment souple pour couvrir les besoins alimentaires immédiats des ménages touchés et les aider à conserver leurs actifs. Les ressources alimentaires nécessaires représenteraient normalement moins de cinq pour cent de celles allouées dans le district du projet et seraient mises à disposition à la demande des CDD (avec l'approbation du Ministère du développement local), selon des formalités et des procédures simples pour garantir des normes d'exécution appropriées et remplir l'obligation de rendre des comptes.
37. On insiste tout particulièrement sur le renforcement des capacités d'autosuffisance des communautés rurales, et en particulier des femmes. Des directives précises indiquent que 50 pour cent des membres des comités d'utilisateurs doivent être des femmes et que pour chaque projet, au moins un des deux postes clés au sein de ces comités (président et trésorier) doit être détenu par des femmes. En outre, 30 pour cent de l'ensemble des micro-projets (deux par district) seront gérés exclusivement par une femme. La participation des femmes aux travaux d'infrastructure rurale communautaire devrait augmenter, passant de 33 pour cent actuellement à plus de 40 pour cent. Cet objectif doit être considéré avec souplesse, cependant, étant donné que les femmes doivent s'acquitter d'autres tâches et que les sites de construction sont souvent éloignés de leur foyer.

Participants et avantages escomptés

38. Le nombre total de participants est de 46 800 (dont environ 40 pour cent de femmes). En supposant que dans les zones rurales du Népal, un ménage moyen compte 6,3 membres, jusqu'à 295 000 personnes bénéficieront du projet chaque année.
39. Les groupes cibles tireront des avantages économiques et sociaux importants des actifs créés. Le soutien connexe qui devrait être fourni à la production permettra aux exploitants d'intensifier et de diversifier leur production aux fins de la consommation du ménage et de la création de revenus. Cela entraînera probablement une baisse des prix des produits alimentaires et des intrants agricoles, ce dont les ménages pauvres bénéficieront directement. L'amélioration de l'accès aux écoles, aux centres de soins et aux marchés aura une incidence positive sur la sécurité alimentaire à long terme et sur la subsistance de la population visée. Etant donné qu'un nombre croissant de femmes participeront à la prise de décisions, les capacités d'autosuffisance et la vie même des femmes devraient s'améliorer considérablement.



Activité 2: Vivres pour l'éducation

Orientation stratégique

40. L'orientation stratégique de cette activité est de permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation.

Analyse des problèmes

41. Les indicateurs de l'accès et de la participation à l'éducation de base au Népal révèlent de grandes disparités par sexe et par région. Les districts de collines de la région en développement de l'extrême ouest sont parmi les moins instruits, avec un taux net global d'inscription dans les écoles primaires de 64 pour cent seulement, pourcentage qui tombe à 49,3 pour cent pour les filles. Dans ces districts, le taux net global d'inscription dans le secondaire est de 25,2 pour cent, celui des filles étant de 12,5 pour cent seulement. Dans tout le pays, les taux d'abandon et de redoublement restent élevés: 23 pour cent des enfants abandonnent l'école après la première année, et 55 pour cent avant d'avoir terminé le cycle primaire; seuls 10 pour cent des enfants inscrits la première année arrivent au bout des études primaires sans avoir redoublé.
42. La principale raison d'abandon scolaire est la pauvreté. Les filles tendent à quitter l'école plus tôt que les garçons, essentiellement parce qu'elles sont tenues d'accomplir la plupart des corvées ménagères. Le stress alimentaire empêche souvent les enfants d'aller à l'école régulièrement ou de se concentrer sur les leçons. Dans les districts de collines, environ 40 pour cent des enfants doivent marcher longtemps pour se rendre à l'école, souvent sur du terrain montagneux abrupt, tandis que ceux qui vivent à proximité vont souvent prendre une collation chez eux à la pause en milieu de matinée et ne reviennent plus à l'école.
43. Le Plan d'action sous-sectoriel du Gouvernement népalais pour l'enseignement primaire de base (1999–2004), qui dispose de 106 millions de dollars, finance des activités visant à accroître l'accès des filles à l'éducation en améliorant la qualité de l'enseignement et en renforçant les capacités techniques et institutionnelles. Les principaux partenaires, qui devraient contribuer à hauteur de 71 pour cent environ aux dépenses totales du programme, sont notamment la Banque asiatique de développement, le DANIDA, la Communauté européenne, le Département finlandais pour la coopération internationale au développement (FINNIDA), l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), l'Agence norvégienne de développement international (NORAD), l'UNICEF et la Banque mondiale. Le programme couvrira l'ensemble des 75 districts d'ici la fin 2001.
44. L'accroissement de l'aide à l'éducation de base se justifie par le succès du projet d'aide aux écoles primaires en cours (Népal 03718.1, ancien No WIS 3718.01)⁹, qui encourage aussi bien les filles que les garçons à fréquenter l'école et améliore leur santé grâce à un traitement vermifuge. Associés à des mesures visant à réduire la principale source d'infection, les programmes de traitement vermifuge sont généralement reconnus comme étant l'une des interventions de santé publique les plus rentables, car ils permettent d'améliorer le développement, les connaissances et les capacités intellectuelles des enfants touchés. Le succès du programme actuel de traitement vermifuge, qui est entrepris dans les écoles, a été démontré par une étude d'impact effectuée par l'OMS en novembre 2000, qui révèle que de 1998 à 2000, l'infection est tombée de 9,3 à 2,7 pour cent. Ces résultats ont

⁹ Le programme actuel a plusieurs composantes: a) distribution d'un repas de midi; b) distribution de comprimés vermifuges deux fois par an; c) distribution d'huile végétale pour encourager les filles à fréquenter l'école; et d) programme de motivation de la communauté axé sur les sexes et les capacités. Un examen à mi-parcours du projet a été finalisé en octobre 2000.



suscité l'intérêt de diverses institutions qui veulent mobiliser des ressources pour élargir cette intervention (par exemple, dans le cadre du programme national de fourniture de vitamine A aux enfants des établissements préscolaires, qui est appuyé par l'UNICEF, l'USAID et l'Agence australienne pour le développement international (AusAID).

45. Le programme d'incitation destiné aux filles (au titre duquel de l'huile végétale est distribuée aux mères dont les filles fréquentent l'école au moins 80 pour cent du temps) a eu une très forte incidence, qui justifie largement son coût relativement élevé. Une enquête préliminaire a montré qu'avec ce programme, la fréquentation scolaire des filles avait augmenté de 11 pour cent. Un programme d'incitation fournissant des rations à emporter est essentiel pour permettre aux filles d'accéder à l'éducation.

Objectifs, réalisations et résultats attendus

46. L'objectif à long terme est d'accroître l'accès à l'éducation des familles vivant dans les districts à déficit alimentaire qui ont de grands besoins en matière d'éducation, et d'améliorer l'état sanitaire et nutritionnel des enfants d'âge scolaire. L'activité vise a) à améliorer la fréquentation des écoles; b) à accroître le taux d'inscription des filles et à les maintenir à l'école; c) à réduire l'absentéisme l'après-midi; d) à améliorer la concentration et les capacités d'apprentissage des élèves en soulageant le stress alimentaire; e) à réduire l'intensité et la prévalence des infections parasitaires intestinales qui touchent les enfants d'âge scolaire, par le biais d'un traitement vermifuge; et f) à renforcer la participation des parents à l'activité et à les sensibiliser à la problématique hommes-femmes.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

47. Un repas sera distribué à midi pour soulager le stress alimentaire, fournir des micronutriments afin d'améliorer l'état de santé général des enfants et de leur permettre de fréquenter l'école régulièrement. On envisage de fournir à chaque élève une ration journalière de 110 grammes d'aliments composés enrichis (mélange de 85 grammes de préparation alimentaire à base de céréales, 15 grammes de sucre et 10 grammes de beurre liquide végétal). Cette ration fournira approximativement 463 kilocalories, environ 15 grammes de matières grasses et 17 grammes de protéines, plus des micronutriments.
48. Dans des districts et communautés sélectionnés, une ration à emporter (composée de deux litres d'huile végétale par mois) sera fournie aux mères pour les encourager à inscrire et à maintenir leurs filles à l'école. Etant donné que l'huile végétale sera remise directement aux mères, cela stimulera aussi les échanges entre parents et enseignants et favorisera donc la participation de la communauté à la planification de la vie scolaire en général et à la gestion des activités d'alimentation en particulier. Tant le repas de midi que la ration à emporter réduiront le coût d'opportunité de l'éducation de base pour les familles très démunies.

Stratégie d'exécution

49. Le Programme de fourniture d'aliments nutritifs dans les écoles primaires, sous les auspices du Ministère de l'éducation, restera l'unité de gestion chargée de l'exécution et du suivi des activités de vivres pour l'éducation. Il prendra des dispositions en vue de l'expédition mensuelle des vivres à un vaste réseau de centres de distribution. Des comités de gestion des vivres à l'échelon des écoles, comptant une quarantaine de femmes, seront responsables de la collecte des vivres auprès de ces centres. L'Office de l'éducation de district s'acquittera de la supervision du personnel et des activités menées dans le cadre du Programme de fourniture d'aliments nutritifs dans les écoles primaires.



50. Conformément aux dispositions actuelles, la mise en oeuvre du programme de traitement vermifuge se poursuivra avec l'assistance technique de l'OMS et par le biais d'une étroite coordination entre le Ministère de l'éducation et le Ministère de la santé. Les enseignants bénéficieront d'une formation sur les questions sanitaires de base et recevront du matériel d'information spécialisé; ils distribueront les comprimés et transmettront leurs connaissances à d'autres enseignants et aux élèves pendant les heures de cours habituelles.

Participants et avantages escomptés

51. En moyenne, le nombre de participants à cette activité est de 292 000 par an. Ce chiffre comprend 250 000 élèves de la première à la huitième année et les mères d'environ 42 000 filles de la première à la huitième année, qui recevront de l'huile végétale. Alors que le projet en cours vise uniquement les enfants de la première à la cinquième année des écoles primaires à strictement parler, la nouvelle activité englobera les enfants des établissements allant du primaire au premier cycle du secondaire (première à huitième année). Cela devrait également éviter les transferts indésirables des enfants d'écoles ne bénéficiant pas de l'aide du PAM vers des écoles bénéficiant de l'aide du PAM et appuyer la politique actuelle du gouvernement, qui vise à favoriser les établissements allant du primaire au premier cycle du secondaire afin d'intégrer les sixième et huitième années dans un cycle d'enseignement de base sur huit ans. Comme l'huile végétale est un produit onéreux qui nécessite des dispositions logistiques spécifiques, le nombre de participants à cette composante est obligatoirement limité à certaines zones sélectionnées en fonction du niveau global de pauvreté ainsi que de leurs indicateurs médiocres concernant l'éducation, la capacité de gestion et les possibilités d'accès.
52. Les garçons comme les filles tireront des bienfaits de la distribution régulière de repas de midi enrichis et du traitement vermifuge qui leur sera administré; ces deux activités contribueront à améliorer leur état sanitaire et nutritionnel général et leurs facultés d'apprentissage. D'autres intrants sur le plan sanitaire (par exemple, matériel d'éducation sanitaire, formation des enseignants, amélioration des installations de santé et hygiéniques) s'y ajouteront, afin de créer un climat propice à l'apprentissage. Les filles bénéficieront en outre de possibilités d'éducation qui leur sont souvent refusées en raison du coût d'opportunité élevé de leur fréquentation scolaire. L'huile végétale permettra aux familles d'investir dans l'avenir de leurs filles. Cette activité s'adresse en particulier aux femmes et aux filles.

Activité 3: Soins de santé maternelle et infantile

Orientation stratégique

53. L'orientation stratégique de cette activité est de permettre aux jeunes enfants (six à 36 mois), aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes.

Analyse des problèmes

54. La malnutrition demeure un grave problème au Népal. Près de la moitié des enfants de moins de cinq ans présentent une insuffisance pondérale et souffrent d'un retard de croissance¹⁰. Le taux de mortalité infantile a été estimé à 79 pour 1 000 naissances vivantes. En outre, l'enquête nationale sur les micronutriments (1998) a révélé que l'anémie

¹⁰ Enquête nationale sur la santé familiale, 1996 (Département des services de santé).



touche 67 pour cent des femmes en dehors de la grossesse, 75 pour cent des femmes enceintes, 81 pour cent des enfants d'âge préscolaire de six à 48 mois et 90 pour cent des nourrissons de six à 12 mois. La mortalité liée à la maternité est très élevée—475 pour 100 000 naissances vivantes—et environ un cinquième des décès de femmes en âge de procréer est lié à la grossesse ou à l'accouchement.

55. Les causes principales qui sous-tendent la malnutrition sont notamment la pénurie de produits alimentaires et le manque d'accès à des services essentiels comme des soins de santé de qualité, de l'eau potable et des installations d'assainissement. Le problème est accentué par le faible niveau d'instruction, surtout parmi les femmes, les mauvaises pratiques en matière de soins et d'alimentation des enfants, les restrictions alimentaires touchant les femmes enceintes et les mères allaitantes et de façon générale une nutrition inadaptée et l'absence d'éducation sanitaire. Ces problèmes sont les plus vifs dans les régions de collines et de montagnes.
56. Les priorités du gouvernement en matière de soins de santé maternelle et infantile, tels qu'énoncées dans les programmes pour la nutrition et pour une maternité sûre menés par le Ministère de la santé, sont d'améliorer l'état sanitaire et nutritionnel général des enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes. Les objectifs fixés dans le cadre du prochain Plan quinquennal sont de réduire de moitié la malnutrition modérée et grave qui frappe les enfants de moins de trois ans, de réduire de moitié l'anémie et de renforcer les services de soins de santé maternelle au niveau de la communauté.

Objectifs, réalisations et résultats escomptés

57. L'objectif à long terme est d'améliorer l'état sanitaire et nutritionnel général (y compris en ce qui concerne les micronutriments) des jeunes enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes. La fourniture d'aliments composés enrichis et de services de soins de santé maternelle et infantile aux femmes enceintes et aux mères allaitantes (jusqu'à six mois après l'accouchement) et aux jeunes enfants vise à: a) contribuer à la prévention ou à la réduction de l'insuffisance pondérale des jeunes enfants; b) réduire l'anémie ferriprive parmi les femmes enceintes et les mères allaitantes et les jeunes enfants; c) sensibiliser les femmes enceintes et les mères allaitantes aux problèmes de santé et de nutrition qui les touchent, elles et leurs enfants, et les informer à ce sujet; et) augmenter le recours aux services de soins de santé maternelle et infantile à l'échelon de la communauté, sur une base régulière.
58. Tous les participants (femmes enceintes et mères allaitantes ou personnes ayant de jeunes enfants à charge) recevront des informations sur la nutrition et la santé, une maternité sûre, l'hygiène et le VIH/SIDA, par le biais des soins de santé maternelle et infantile. Les femmes enceintes recevront des comprimés vermifuges après le premier trimestre de grossesse. Des stages de formation sur l'orientation des projets et la gestion des vivres seront organisés à l'intention des membres des CDD et des CDV, des agents de santé des dispensaires et dispensaires auxiliaires, ainsi qu'aux femmes volontaires pour être agents de santé au sein de la communauté. Les résultats seront évalués sur la base des données recueillies grâce aux enquêtes de références¹¹.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

59. L'aide alimentaire du PAM fournie au titre du projet de soins de santé maternelle et infantile fournira un complément nutritionnel essentiel au régime des jeunes enfants et des

¹¹ Enquête effectuée par *New Era* (octobre-décembre 2000).



femmes enceintes avant et après l'accouchement; elle servira de tremplin à l'éducation nutritionnelle; elle favorisera le recours accru aux services de santé locaux. La ration journalière individuelle recommandée pour les femmes enceintes et les mères allaitantes est de 125 grammes d'*Unilito*, aliment composé enrichi produit localement (qui fournit 500 kilocalories, 18,5 grammes de protéines et 7,5 grammes de matières grasses), tandis que pour les enfants, la ration s'élève à 100 grammes d'*Unilito* (fournissant 400 kilocalories, 15 grammes de protéines et six grammes de matières grasses). Comme il est probable que la ration sera partagée entre tous les membres du ménage, une double ration individuelle est fournie à chaque catégorie de bénéficiaires, conformément aux directives du PAM.

60. L'*Unilito* sera pré-mélangé à du sucre et emballé sous forme de rations faciles à emporter de 7,5 kilogrammes pour les femmes et six kilogrammes pour les jeunes enfants.

Stratégie d'exécution

61. Le projet sera mis en oeuvre dans neuf districts exposés à l'insécurité alimentaire des régions de l'extrême ouest et du centre ouest du pays. Il sera mis en oeuvre en faisant appel à des partenaires et sera élargi progressivement, afin que le soutien technique et matériel nécessaire soit disponible. Dans deux des districts sélectionnés—Dadeldhura et Achham—des aliments complémentaires seront fournis au titre d'une composante du Programme de planification décentralisée appuyé par l'UNICEF. Sept districts recevront une assistance technique et matérielle du projet de santé génésique Népal-Allemagne.
62. Le Programme de fourniture d'aliments nutritifs dans les écoles primaires sera responsable aux niveaux central et du district du transport et de la manutention des vivres et des articles non alimentaires destinés à l'activité de soins de santé maternelle et infantile. Les CDV seront chargés d'organiser le transport des vivres des centres de distribution aux entrepôts communautaires. Cela sera rendu possible par une composante "huile végétale-contre-transport", au titre de laquelle des porteurs recevront une ration de 1,5 litre d'huile végétale pour une journée de travail passée à transporter des produits alimentaires.
63. Des comités de soins de santé maternelle et infantile, composés de représentants du Ministère de la santé et des CDV, veilleront à la coordination de la gestion des vivres et des services de santé. Dans les districts bénéficiant de la mise en oeuvre du Programme de planification décentralisée de l'UNICEF, les services liés aux soins de santé maternelle et infantile seront dispensés par des animatrices, tandis que dans les autres districts, ils seront assurés par des sages-femmes auxiliaires dûment formées et des agents de santé maternelle et infantile. Des femmes volontaires pour être agents de santé au sein de la communauté feront passer des messages liés au projet ainsi qu'à la santé et à la nutrition. Les CDV, les organisations communautaires et les partenaires veilleront à la sensibilisation et à la mobilisation sociale pour que la population locale s'investisse pleinement dans les activités du projet.

Participants et avantages escomptés

64. Le nombre de femmes enceintes et mères allaitantes bénéficiant de cette activité passera de 2 500 en 2002 à 15 000 en 2006 (en moyenne 9 100 par an). Le nombre de jeunes enfants bénéficiaires passera de 7 500 en 2002 à 44 000 en 2006 (en moyenne 26 000 par an). Ces bénéficiaires recevront des rations mensuelles d'aliments composés enrichis à emporter. Le nombre de mois pendant lesquels les femmes enceintes pourront bénéficier de cette activité dépendra du moment de la première visite prénatale.



65. La fréquentation des services de soins de santé maternelle et infantile par les femmes et la participation régulière des femmes aux consultations sur la santé et la nutrition devraient avoir un impact positif sur leur état sanitaire et nutritionnel et sur celui de leurs enfants.

Actions de plaidoyer et renforcement des capacités

66. Pour compléter les trois activités de programme décrites ci-dessus, le bureau de pays jouera un rôle de plaidoyer proactif dans les principaux domaines suivants:
- *politique nationale en matière de sécurité alimentaire*, y compris aide alimentaire ciblée—en particulier pour les mères et les enfants souffrant de malnutrition—par le biais d'un processus de consultation et de sensibilisation;
 - *responsabilisation des femmes* afin de surmonter les pratiques discriminatoires à leur rencontre et d'accroître le rôle des femmes au sein des organes décisionnels;
 - *augmentation du nombre de femmes employées dans les institutions partenaires*, notamment appui à la formation, en vue de rétablir l'équilibre entre les sexes en ce qui concerne l'attribution des postes au sein des institutions partenaires;
 - *maladies sexuellement transmissibles et VIH/SIDA*, par l'appui au Plan de travail intégré conjoint des Nations Unies sur le VIH/SIDA, en incorporant des questions relatives au VIH/SIDA dans les activités de programme et en collaborant à d'autres programmes et projets sur le VIH/SIDA;
 - *travail des enfants*, par le biais de l'appui au programme conjoint des Nations Unies contre le travail des enfants et par la collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT) et le projet du GTZ sur l'amélioration de la conditions des enfants qui travaillent;
 - *trafic des filles*, par la participation aux initiatives conjointes des Nations Unies contre le trafic de femmes et de filles;
 - *création de capacités locales*, en suivant une approche de planification décentralisée, en travaillant par l'intermédiaire des districts, des CDV et des comités d'utilisateurs et en dispensant une formation sur les procédures de gestion transparente des projets;
 - *appui à la commercialisation à vocation sociale des aliments composés enrichis*, en vue de toucher plus de personnes et d'élargir l'accès aux aliments composés enrichis en micronutriments, en étroite collaboration avec l'Initiative pour les micronutriments entreprise par le Canada, dans le cadre de son intervention sous-régionale pour combattre et éliminer les carences en micronutriments.

Activités d'appui: rôle de l'ACV

67. Les évaluations de la vulnérabilité ont revêtu une importance décisive pour le processus de planification du programme de pays et ont servi principalement à identifier les districts devant être visés. L'Unité ACV du bureau de pays: i) identifiera les communautés devant être incluses dans le programme, au besoin en menant des enquêtes et en recueillant des données primaires (en collaboration avec les institutions partenaires); ii) suivra les réalisations du programme de pays et mènera l'évaluation interne du programme de pays dans le cadre de l'approche de la gestion basée sur les résultats, à l'aide d'enquêtes de référence et d'un examen à mi-parcours, ce qui donnera une assise aux décisions de gestion; iii) identifiera les possibilités et les obstacles en matière de développement dans les communautés visées, à l'aide des méthodologies élaborées à ce jour; iv) appuiera le bureau de pays en lui fournissant les éléments nécessaires pour qu'il mène efficacement ses actions de plaidoyer.



68. En outre, l'Unité ACV mettra régulièrement à jour ses analyses de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire. Comme le Népal est exposé aux catastrophes naturelles, une part essentielle de la stratégie du bureau de pays consiste à répondre avec efficacité aux situations d'urgence éventuelles. Une analyse détaillée pouvant servir à un plan d'intervention en cas de catastrophe sera entreprise et les données ainsi recueillies seront communiquées aux instances gouvernementales, aux autorités locales et autres institutions concernées. Cela permettra à chacun de mieux comprendre les niveaux de risque et autres vulnérabilités spécifiques, ainsi que les mesures à prendre pour y parer.

Problématique hommes-femmes

69. Le programme de pays pour le Népal s'efforce de remplir les Engagements du PAM en faveur des femmes. Toutefois, des disparités entre les sexes subsistent dans la quasi-totalité des domaines économiques et sociaux, et il faudra beaucoup de temps pour parvenir à la parité entre les hommes et les femmes. On s'efforcera de remplir les engagements du PAM en faveur des femmes comme suit:
- a) **Fourniture d'un accès direct à une alimentation appropriée et adéquate.** L'activité relative aux soins de santé maternelle et infantile s'attaquera spécifiquement aux carences en micronutriments des femmes et des enfants.
 - b) **Garantie de l'accès égal et de la pleine participation des femmes aux instances de pouvoir et à la prise de décisions.** Dans les trois activités, la représentation des femmes au sein des groupes de gestion du projet (comités d'utilisateurs dans le projet de travaux d'infrastructure rurale communautaire, et comités de gestion des produits alimentaires dans le cadre de l'activité vivres pour l'éducation) devrait augmenter de plus de 40 pour cent. Parmi les activités connexes figurent la formation à la gestion et aux postes de responsabilité, destinée aux femmes au sein des structures de gestion des projets.
 - c) **Garantie de l'accès égal des femmes aux ressources, à l'emploi, aux marchés et au commerce.** Environ 92 pour cent des participants au programme de pays et 80 pour cent des bénéficiaires de l'aide alimentaire seront des femmes et des enfants, en particulier des filles, mais 55 pour cent de la valeur monétaire de l'ensemble des ressources seront affectés aux femmes et aux filles. Pour cela:
 - les soins de santé maternelle et infantile viseront spécifiquement les femmes et les enfants;
 - comme les filles sont actuellement sous-représentées dans les écoles, le repas de midi distribué dans le cadre de l'activité vivres pour l'éducation profitera automatiquement à plus de garçons que de filles. C'est pourquoi une ration à emporter a été prévue pour les mères des filles, ce qui permettra d'augmenter le taux d'inscription des filles et accroîtra le nombre de filles par rapport à celui des garçons;
 - environ 40 pour cent des participants aux travaux d'infrastructure rurale communautaire seront des femmes. Plus important encore, toutefois, 50 pour cent au moins des responsables de la prise de décisions à l'échelon de la communauté en ce qui concerne ce projet seront des femmes, car au sein de chaque comité, une femme au moins détiendra un poste de responsabilité.
 - d) **Données ventilées par sexe.** Ces données seront recueillies et diffusées par le biais de rapports et d'enquêtes aux fins de planification et d'évaluation.



- e) **Amélioration du système d'obligation redditionnelle.** Les engagements en faveur des femmes seront pris en compte dans les documents et accords opérationnels.

Principaux problèmes, hypothèses et risques

70. Une question clé pour le succès du programme de pays concerne la *capacité d'exécution* des organismes de tutelle et l'adéquation, l'efficacité et la motivation de leur personnel. Tandis que des efforts seront faits pour réduire les risques au minimum, la capacité opérationnelle limitée du Ministère de la santé dans les districts qui bénéficieront des soins de santé maternelle et infantile pourrait entraver le bon déroulement de cette activité. Tant pour les travaux d'infrastructure rurale communautaire que pour les soins de santé maternelle et infantile, il est essentiel que les *organes décentralisés locaux* disposent de compétences adéquates sur le plan de la technique et de la gestion. De nombreux donateurs exécutent leurs activités par le biais de ces structures, qui risquent d'être surchargées de travail. Le succès de l'exécution dépendra aussi de façon décisive du maintien ou du renouement des partenariats avec le gouvernement, les ONG nationales et internationales et d'autres donateurs.
71. La possibilité de graves catastrophes naturelles et de problèmes de sécurité internes du fait des troubles actuels sont deux autres facteurs extérieurs qui pourraient avoir une influence sur l'ensemble du programme.

GESTION DU PROGRAMME DE PAYS

Examen préalable

72. Le programme de pays a été formulé par une équipe multidisciplinaire comprenant des fonctionnaires de la FAO et de l'OMS, un expert en matière d'atténuation des catastrophes et deux conseillers en matière de programmes venant du bureau régional du PAM à New Delhi. Outre l'élaboration du document sur le programme de pays, trois projets de résumé des activités ont été rédigés. Ils seront affinés à l'occasion de missions d'évaluation sur place qui seront organisées une fois que le Conseil d'administration aura pris une décision au sujet du programme de pays. Les résumés d'activité seront ensuite approuvés par un comité mixte d'examen de l'aide alimentaire à l'échelon national, sous la présidence de la Commission nationale de planification, avec la participation de l'ONU, d'autres institutions spécialisées et d'ONG.

Exécution du programme

73. Des liens opérationnels ont été établis avec les différents organismes de tutelle: Ministère du développement local pour le projet de travaux d'infrastructure rurale communautaire, Ministère de l'éducation pour le projet de vivres pour l'éducation et Ministère de la santé pour le projet de soins de santé maternelle et infantile. Le bureau de pays noue également des relations avec des organismes techniques spécialisés, tels que le Département de l'aménagement des sols et des bassins versants et le Département de l'irrigation.
74. Du fait de l'élargissement du programme de pays pour le Népal mis en oeuvre par le PAM, il faudra modifier le niveau des effectifs et le budget actuels du bureau de pays. Cela est dû non seulement au démarrage d'un nouveau programme (soins de santé maternelle et infantile) mais aussi à la complexité de la tâche qui consiste à intégrer les trois activités aux niveaux national et local. La décentralisation du personnel vers les zones de projet a



déjà commencé. On insistera davantage sur la fourniture d'orientations et la formation des homologues nationaux du PAM et du personnel des partenaires d'exécution, afin de les familiariser avec la politique du PAM visant à favoriser le développement, ses Engagements en faveur des femmes, l'ACV, la gestion basée sur les résultats, et le suivi et l'évaluation systématiques, ainsi qu'avec l'intervention d'urgence et des questions connexes.

75. Les interventions menées au titre des travaux d'infrastructure rurale communautaire seront systématiquement soumises à une évaluation de l'impact sur l'environnement avant leur mise en oeuvre, conformément à la décision 1998/EB.3/1 du Conseil d'administration sur la politique "Le PAM et l'environnement". On s'efforcera de prévoir les effets néfastes éventuels des interventions sur un écosystème fragile, afin de prendre les mesures qui s'imposent.

Suivi et évaluation du programme

76. Des rapports de suivi réguliers, concernant la gestion de secteurs spécifiques et les mécanismes d'obligation redditionnelle, seront produits pour les trois activités. Les principales sources et types de renseignements par sexe seront notamment les suivants:
- rapports mensuels indiquant le volume et la ponctualité des livraisons de produits alimentaires, les pertes de produits alimentaires, les dépenses et le nombre de participants atteints;
 - rapports trimestriels sur les résultats, tels que les actifs matériels créés et la capacité des utilisateurs à les gérer (travaux d'infrastructure rurale communautaire) et le nombre de participants (vivres pour l'éducation et soins de santé maternelle et infantile);
 - rapports semestriels sur les progrès accomplis en ce qui concerne les objectifs immédiats, notamment les actifs matériels utilisés et conservés de façon productive et les résultats des programmes de renforcement des capacités au niveau local (travaux d'infrastructure rurale communautaire); les améliorations du taux de fréquentation, d'inscription et d'abandon dans les écoles (vivres pour l'éducation) et la réduction du nombre d'enfants souffrant de malnutrition (soins de santé maternelle et infantile); et
 - rapports d'audit annuels sur les produits alimentaires et les dépenses.
77. On insistera tout particulièrement sur les méthodes participatives pour le suivi et l'évaluation permanents, par exemple l'approche bien établie d'"audit public" des travaux d'infrastructure rurale communautaire (qui rassemble tous les membres de la communauté pour qu'ils examinent les dépenses et le budget du projet en ce qui concerne les ressources tant alimentaires que non alimentaires) et l'"exercice participatif de partage de l'expérience" (qui encourage le brassage d'idées parmi les parties prenantes et les participants de différents districts, tout en permettant de recueillir une vaste gamme de données qualitatives).
78. Pour mesurer les progrès en vue de l'atteinte de l'objectif global, qui est d'améliorer la sécurité alimentaire des groupes cibles, il faudra une interaction étroite entre le suivi et l'évaluation et les fonctions de l'ACV. On utilisera de façon sélective des enquêtes par sondage afin de compléter les données de l'ACV tirées de sources secondaires et de garantir qu'elles puissent servir aux fins de comparaison avec la situation de référence précise des groupes cibles. Des enquêtes par sondage menées sur des activités de programme spécifiques permettront de déterminer les changements en matière de sensibilisation à la nutrition et de taux d'hémoglobine des bénéficiaires, afin d'évaluer l'impact de l'alimentation complémentaire (soins de santé maternelle et infantile) et du traitement vermifuge (soins de santé maternelle et infantile et vivres pour l'éducation),



ainsi que de la réorientation du projet de travaux d'infrastructure rurale communautaire en faveur d'une approche intégrée de la sécurité alimentaire.

ACTIVITE COMPLEMENTAIRE—VIVRES POUR L'EDUCATION

79. Sous réserve de la disponibilité de ressources supplémentaires fournies par l'Initiative en faveur de l'alimentation scolaire, une activité complémentaire au projet de vivres pour l'éducation est prévue à titre provisoire dans cinq districts. Cette activité comprendrait la fourniture de repas scolaires aux garçons et aux filles et des incitations alimentaires destinées aux filles de la deuxième à la huitième année, ce qui couvrirait 200 000 enfants et 57 000 mères de plus. Environ 61 pour cent de la valeur monétaire de l'ensemble des ressources de cette activité complémentaire iraient directement aux filles et aux femmes. La contribution estimative des donateurs à cette activité s'élèvera à 27 300 tonnes de produits alimentaires en nature, pour un coût total de 27 006 365 dollars, comprenant le transport océanique et les dépenses d'exécution connexes. Cette activité, dont le démarrage est prévu à la mi-2001, devrait se poursuivre pendant toute la durée du programme de pays, sous réserve des ressources disponibles.

RECOMMANDATION

80. S'agissant du programme de pays envisagé pour le Népal, qui couvre la période 2002–2006, le Directeur exécutif recommande au Conseil d'administration d'approuver, sous réserve des ressources disponibles, un montant de 44,7 millions de dollars, représentant la totalité des coûts opérationnels de base directs, ainsi qu'un montant de 24,7 millions de dollars à titre de ressources complémentaires (voir l'annexe II).



ANNEXE I

RESUME DU SSP (WFP/EB.3/2000/6/1)

Le Népal est l'un des pays les plus pauvres du monde. Quarante-deux pour cent de ses 22 millions d'habitants vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Avec un PNB annuel par habitant à peine supérieur à 200 dollars en 1998, c'est un pays à faible revenu et à déficit vivrier, faisant partie des pays les moins avancés. En 1999, il était classé au 144^{ème} rang selon l'indicateur du développement humain du PNUD. Plus d'un tiers de la population dispose de moins de 2 250 kilocalories par jour. Le taux de mortalité lié à la maternité—475 pour 100 000 naissances vivantes—est l'un des plus élevés du monde et le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans atteint 118 pour 1 000. Malgré l'apport de main-d'oeuvre important qu'elles représentent pour l'économie familiale, l'accès des femmes aux actifs et aux services et leur participation à la prise de décisions sont limités par des règles et des pratiques socioculturelles rigides.

Au Népal, l'insécurité alimentaire se manifeste de plusieurs manières: 1) insuffisance de la disponibilité alimentaire par personne due à des problèmes de production et de redistribution intérieure; 2) insuffisance de l'accès aux vivres due au faible pouvoir d'achat; et 3) mauvaise utilisation des éléments nutritifs par les femmes enceintes, les mères allaitantes et les nourrissons en raison des maladies et des carences en micronutriments.

Grâce à l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (ACV), le PAM a repéré les zones les plus exposées à l'insécurité alimentaire: les collines et les montagnes de l'extrême ouest. La région du *Terai* (plaines bordant l'Inde), qui enregistre un excédent de production vivrière, est relativement moins vulnérable, même si nombre de ses habitants souffrent d'insécurité alimentaire.

Le programme de pays (2002-2006) aura pour objectif d'améliorer durablement la sécurité alimentaire des personnes les plus défavorisées, en particulier les femmes et les enfants vivant dans les régions les plus exposées à l'insécurité alimentaire. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le programme de pays du Népal porte sur les objectifs 1, 2 et 3 (permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes; permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation; et permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver).

Pour ce qui est du ciblage, la stratégie à long terme du PAM consiste à se retirer progressivement du *Terai* pour privilégier les zones de collines et de montagnes, tout en cherchant à obtenir un effet de synergie grâce à la concentration de ses activités sur le plan géographique. Ces activités seront centrées sur les trois aspects de l'insécurité alimentaire: a) *la disponibilité*—moyennant la création d'actifs communautaires permettant d'accroître la production vivrière et d'améliorer l'accès aux zones reculées; b) *l'accès*—moyennant un appui aux investissements en faveur des infrastructures rurales communautaires, notamment ceux qui profitent aux femmes, et grâce à des mesures d'incitation en faveur de l'enseignement primaire et préscolaire, destinées en particulier aux filles, afin de lutter contre le travail des enfants et de créer un capital humain; et c) *l'utilisation des éléments nutritifs*—moyennant la fourniture d'aliments enrichis en micronutriments aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux enfants, de façon à compléter le programme de l'UNICEF qui est axé sur l'alimentation des enfants et la puériculture.



On s'attachera à mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation orientés vers les résultats. On mettra en oeuvre les Engagements du PAM en faveur des femmes en fournissant des aliments enrichis aux mères et aux enfants, en favorisant la participation des femmes aux décisions concernant la création d'actifs communautaires, et en prévoyant des mesures d'incitation spéciales pour l'éducation des filles. Le PAM fera campagne pour l'adoption d'une politique nationale de sécurité alimentaire, l'enrichissement des produits alimentaires en micronutriments et l'élimination des pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes.

La stratégie proposée est renforcée par les partenariats établis avec les institutions des Nations Unies, les donateurs bilatéraux et les ONG, ainsi que par la collaboration avec les organismes publics. Le programme exposé est compatible tant avec le bilan commun de pays entrepris en 1999 qu'avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, qui est en cours de formulation.



ANNEXE II

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS DU NÉPAL (2002–2006)

Activité fondamentale

	Activité I	Activité II	Activité III	Total
Produits alimentaires (tonnes)	65 500	33 143	14 168	112 811
Produits alimentaires (valeur)	17 685 000	13 821 000	5 039 000	36 546 000
Transport extérieur	0	255 960	30 780	286 740
TTEM (total)	1 965 000	2 353 000	1 005 000	5 324 000
TTEM (coût par tonne)	30	71	71	47
Autres COD	1 179 000	985 000	365 000	2 529 000
Total, coûts opérationnels directs	20 829 000	17 416 000	6 441 000	44 686 000
CAD ¹				4 215 000
CAI ²				3 814 000
Total, coûts pour le PAM				52 715 000
Contribution du gouvernement	12 175 000	2 201 000	1 579 000	15 955 000

¹ Le montant des coûts d'appui directs (CAD) est un chiffre purement indicatif présenté au Conseil pour information. L'allocation annuelle des CAD à un programme donné est passée en revue et fixée chaque année après évaluation des montants nécessaires au titre des CAD et des ressources disponibles.

² Le taux appliqué aux coûts d'appui indirects (CAI) peut être modifié par le Conseil au cours de la période couverte par le programme de pays.



ANNEXE II (suite)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS DU NÉPAL (2002-2006)

Activités complémentaires

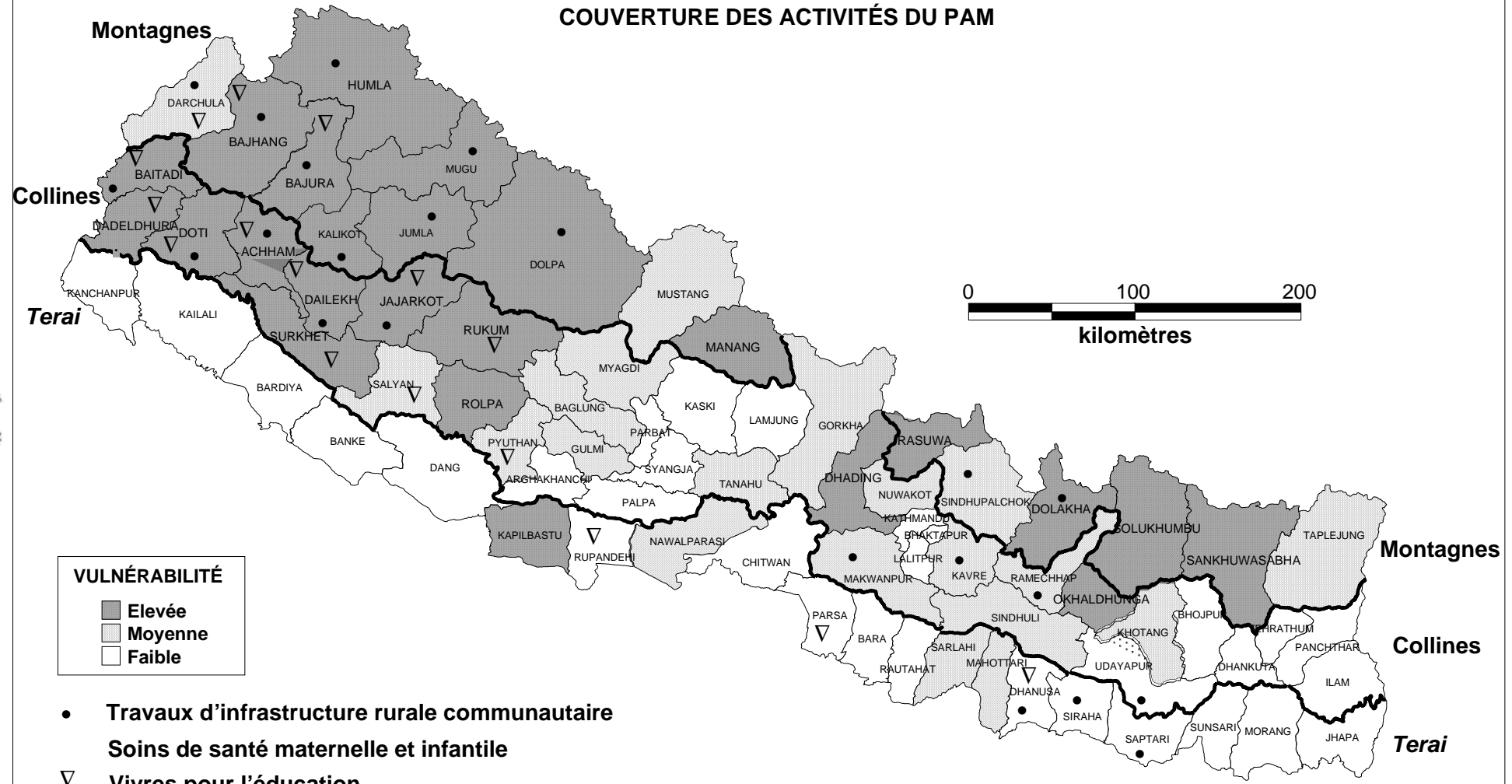
	Activité I	Total
Produits alimentaires (tonnes)	27 300	27 300
Produits alimentaires (valeur)	13 455 250	13 445 250
Transport extérieur	4 299 750	4 299 750
TTEM (total)	5 569 200	5 569 200
TTEM (coût par tonne)	204	204
Autres COD	1 375 000	1 375 000
Total, coûts opérationnels directs	24 689 200	24 689 200
CAD ¹		2 317 165
CAI ²		2 106 496
Total, coûts pour le PAM		29 112 861
Contribution du gouvernement	1 761 360	1 761 360

¹ Le montant des coûts d'appui directs (CAD) est un chiffre purement indicatif présenté au Conseil pour information. L'allocation annuelle des CAD à un programme donné est passée en revue et fixée chaque année après évaluation des montants nécessaires au titre des CAD et des ressources disponibles.

² Le taux appliqué aux coûts d'appui indirects (CAI) peut être modifié par le Conseil au cours de la période couverte par le programme de pays.



**PROGRAMME DE PAYS NÉPAL 2002-2006
SITUATION EN MATIÈRE DE VULNÉRABILITÉ ET
COUVERTURE DES ACTIVITÉS DU PAM**




Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

INDICATEURS CLÉS

Activité	Groupe cible	Réalizations	Indicateurs clés des réalisations
Activité 1: Travaux d'infrastructure rurale communautaire	Ménages exposés à l'insécurité alimentaire dans les zones rurales reculées	<p>Utilisation, conservation et préservation par les utilisateurs des actifs matériels créés par le biais des travaux d'infrastructure rurale communautaire afin d'améliorer les disponibilités alimentaires et d'atténuer les effets des catastrophes naturelles</p> <p>Utilisation par les utilisateurs des capacités acquises pour améliorer leurs revenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmentation de 60 pour cent des visites par les bénéficiaires sur les marchés de produits alimentaires ➤ Augmentation de 75 pour cent du rendement des cultures grâce aux projets d'irrigation ➤ Les utilisateurs ont conservé au moins 80 pour cent de l'ensemble des actifs créés en fonction de normes approuvées, un an après l'achèvement ➤ 75 pour cent des stagiaires (vulgarisation agricole et épargne et crédit) ont utilisé les compétences qu'ils ont acquises un an après leur formation
		<p>Résultats</p> <p>Création d'actifs matériels</p> <p>Renforcement de la capacité des utilisateurs à gérer les actifs</p>	<p>Indicateurs clés des résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 440 kilomètres de routes rurales carrossables créées ➤ 9 000 hectares de terres irrigués ➤ 3 600 hectares de terres remises en état par le biais de mesures de lutte contre les inondations ➤ 90 pour cent de l'ensemble des registres du projet de travaux d'infrastructure rurale communautaire bien tenus et accessibles en permanence ➤ Au moins 50 pour cent de l'ensemble des membres des comités d'utilisateurs étaient des femmes ➤ Au moins 90 pour cent des groupes d'utilisateurs ont effectué au moins un audit public par an, auquel ont participé au moins 60 pour cent des travailleurs, et au moins 50 pour cent de femmes ➤ 25 pour cent de l'ensemble des ménages engagés dans les principaux projets de vivres-contre-travail (VCT) ont été constitués en groupes d'épargne et de crédit



INDICATEURS CLÉS

Activité	Groupe cible	Réalisations	Indicateurs clés des réalisations
 Activité 2: Vivres pour l'éducation	Enfants des écoles publiques (des classes préscolaires à la huitième année) des zones à déficit vivrier	Maintien d'un système efficace de livraison des produits alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au moins 50 pour cent de l'ensemble des travailleurs analphabètes des principaux projets VCT ont participé à des cours d'alphabétisation fonctionnelle (75 pour cent de la totalité des participants étant des femmes) ➤ Le nombre ci-après de participants a reçu des vivres du PAM chaque année: <ul style="list-style-type: none"> Hommes: 28 080 Femmes: 18 720 Total: 46 800
		<p>Les familles exposées à l'insécurité alimentaire ont tiré parti des possibilités offertes tant aux filles qu'aux garçons en matière d'éducation</p> <p>Amélioration de l'état sanitaire et nutritionnel des enfants scolarisés</p> <p>Résultats</p> <p>Mise en oeuvre de la campagne de traitement vermifuge</p> <p>Maintien d'un système efficace de livraison des produits alimentaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmentation du pourcentage de filles inscrites à l'école, qui devrait atteindre 43 pour cent en 2006 ➤ Augmentation des taux de fréquentation des filles et des garçons, qui devrait atteindre au moins 80 pour cent ➤ Maîtrise de l'infestation de vers parasites qui sévit parmi les filles et les garçons scolarisés <p>Indicateurs clés des résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quatre-vingt pour cent au moins des filles et des garçons scolarisés ont reçu des comprimés vermifuges deux fois par an ➤ Le nombre de filles et de garçons scolarisés qui ont reçu un repas les jours d'école (chiffres moyens par an) est le suivant: <ul style="list-style-type: none"> Garçons: 152 300 Filles: 97 700 Total: 250 000 ➤ En moyenne 42 000 mères de filles ont reçu chaque année de l'huile végétale au titre du programme d'incitation destiné aux filles

INDICATEURS CLÉS

Activité	Groupe cible	Réalizations	Indicateurs clés des réalisations
Activité 3: Soins de santé maternelle et infantile	Jeunes enfants (6 à 36 mois), femmes enceintes et mères allaitantes des zones à déficit vivrier visées	<p>Prévention ou réduction de l'insuffisance pondérale des enfants de 6 à 36 mois</p> <p>Réduction de l'anémie ferriprive chez les enfants de 6 à 36 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes</p> <p>Amélioration des connaissances des femmes enceintes et des mères allaitantes en ce qui concerne leurs besoins sanitaires et nutritionnels et ceux de leurs enfants.</p> <p>Fréquentation accrue et plus régulière des services de soins de santé maternelle et infantile à l'échelon de la communauté</p> <p>Résultats</p> <p>Les femmes enceintes et les mères allaitantes et les personnes ayant la charge de jeunes enfants ont reçu des informations sur la santé et la nutrition</p> <p>Augmentation des capacités de gestion et plus grande sensibilisation à la santé et à la nutrition parmi les représentants des CDD et des CDV</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduction de 20 pour cent de la prévalence de l'insuffisance pondérale mesurée en poids pour l'âge ➤ Réduction de 15 pour cent de la prévalence de l'anémie ferriprive, mesurée par le taux d'hémoglobine ➤ 70 pour cent des femmes enceintes et mères allaitantes/ personnes ayant à charge de jeunes enfants avaient connaissance des pratiques nutritionnelles appropriées (allaitement, alimentation complémentaire, régime à suivre en cas de maladie/diarrhée) ➤ Augmentation de 20 pour cent du suivi de la santé maternelle et de la croissance ➤ Le nombre moyen de visites aux centres de soins de santé maternelle et infantile pendant la grossesse est passé à trois au moins ➤ Le nombre moyen de visites pour suivre la croissance est passé à six par an au moins pour les enfants de moins d'un an et à quatre par an au moins pour les enfants de plus d'un an <p>Indicateurs clés des résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 80 pour cent des femmes enceintes et des mères allaitantes et des personnes ayant la charge de jeunes enfants ont reçu des informations sur la santé et la nutrition à l'occasion des visites aux centres sanitaires locaux ➤ 90 pour cent des représentants des CDD et des CDV impliqués dans le projet ont participé à la fourniture d'orientations sur les soins de santé maternelle et infantile ➤ 90 pour cent des représentants des CDV impliqués dans le projet ont participé à la formation à la gestion des vivres et à la comptabilité

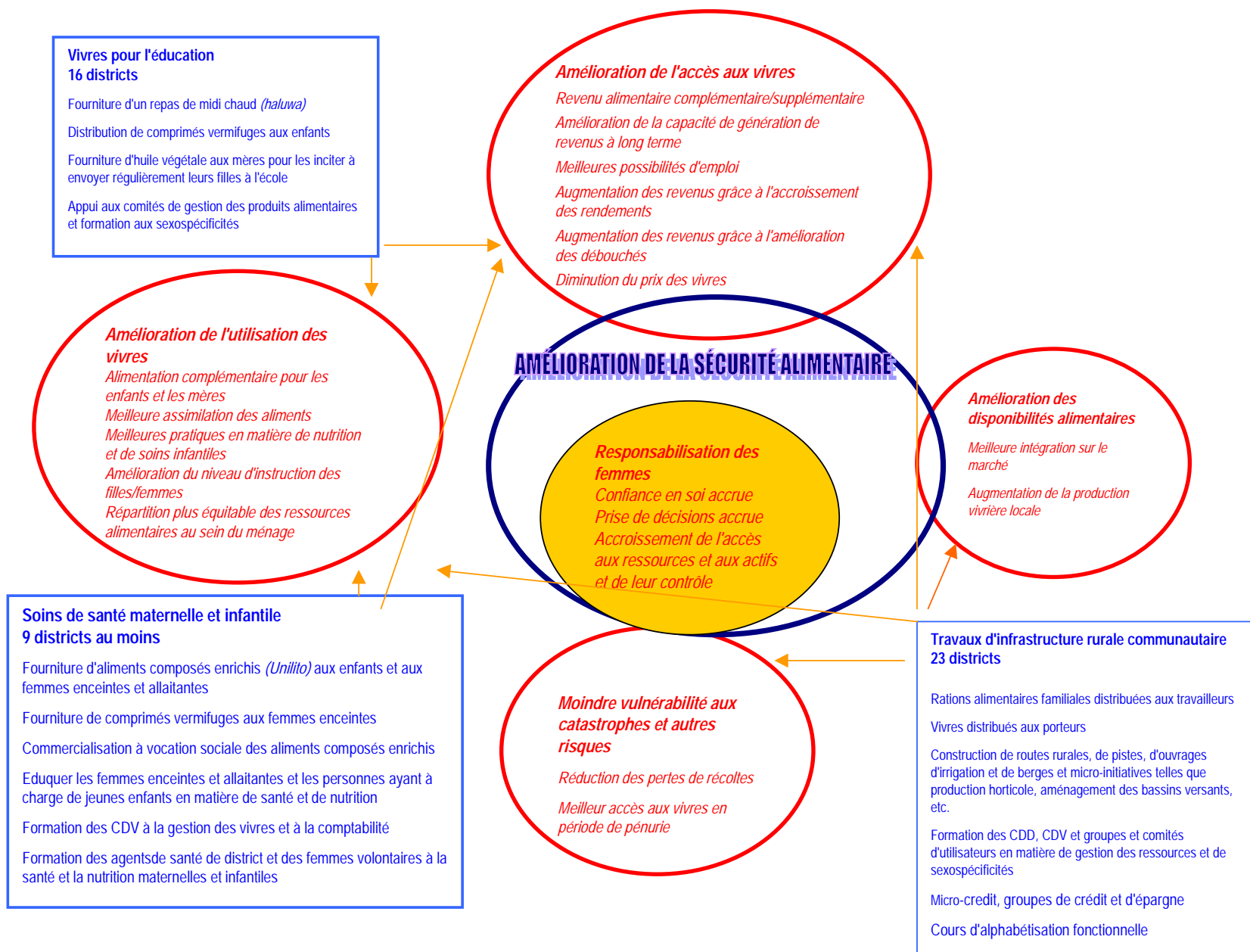


INDICATEURS CLÉS

Activité	Groupe cible	Réalizations	Indicateurs clés des réalisations
		Augmentation des connaissances en matière de santé et de nutrition du personnel de santé féminin des CDV et des femmes volontaires pour être agent de santé dans la communauté	➤ 90 pour cent des agents de santé des CDV et des femmes volontaires pour être agent de santé dans la communauté ont participé à la formation à la santé maternelle et infantile et à la nutrition
		Traitement vermifuge des femmes enceintes après le premier trimestre de grossesse	➤ 95 pour cent des femmes enceintes qui se rendent dans les centres de santé ont reçu des comprimés vermifuges après le premier trimestre de grossesse
		Maintien d'un système efficace de livraison des produits alimentaires	➤ 35 700 participants en moyenne ont reçu chaque année des vivres du PAM ¹ .

¹ Du fait de l'augmentation du nombre des participants, qui passera de 10 000 en 2002 à 59 000 en 2006, la moyenne annuelle sera de 35 7000.





LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
AusAID	Agence australienne pour le développement international
CAD	Coût d'appui direct
CAI	Coût d'appui indirect
CDD	Comité de développement de district
CDV	Comité de développement villageois
DANIDA	Agence danoise de développement international
DFID	Département du développement international du Royaume-Uni
FIDA	Fonds international de développement agricole
FINNIDA	Département finlandais pour la coopération internationale au développement
GTZ	Office allemand de la coopération technique
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
NORAD	Agence norvégienne de développement international
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SSP	Schéma de stratégie de pays
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des Etats-Unis pour le développement international
VCT	Vivres-contre-travail

